

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LAC ST-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR

EXTRAIT du procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de L'Ascension de Notre-Seigneur, tenue le 16 décembre de l'an deux mille vingt-quatre (16 décembre 2024), au lieu et à l'heure habituels des séances.

ADOPTION DU BUDGET 2025

R. 2024-257

Le maire dresse les faits saillants du budget 2025.

Il est proposé par Madame la conseillère Nellie Fleury, appuyé par Monsieur le conseiller Jean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'adoption du budget 2025 de la municipalité.

Que le budget de fonctionnement 2025 comprenant des revenus de 5 143 465 \$, des dépenses de 4 572 895 \$ et des affectations de 570 570 \$ sont approuvés tel que rédigés.

REVENUS DE FONCTIONNEMENT

| | |
|-------------------------------------|---------------------|
| - Taxes foncières | 3 327 345 \$ |
| - Paiement tenant lieu de taxes | 813 446 \$ |
| - Autres revenus de sources locales | 347 730 \$ |
| - Transferts | 654 944 \$ |
| TOTAL DES REVENUS | 5 143 465 \$ |

CHARGES

| | |
|--|---------------------|
| - Administration générale | 633 518 \$ |
| - Sécurité publique | 461 672 \$ |
| - Transport | 1 239 690 \$ |
| - Hygiène de milieu | 529 412 \$ |
| - Santé et bien-être | 79 906 \$ |
| - Aménagement, urbanisme & développement | 314 744 \$ |
| - Activités récréatives & culturelles | 978 344 \$ |
| - Frais de financement | 335 609 \$ |
| TOTAL DES CHARGES | 4 572 895 \$ |

Excédant (déficit) avant conciliation 570 570 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

| | |
|-------------------------------------|--------------|
| Remboursement du capital | (333 256 \$) |
| Transfert à l'état d'investissement | (197 800 \$) |
| Virement aux fonds réservés | (39 514 \$) |

TOTAL DES AFFECTATIONS (570 570 \$)

Excédent (déficit) de fonctionnement 0 \$
À des fins fiscales

Adoptée

SIGNÉ : LOUIS OUELLET,
MAIRE

NORMAND DESGAGNÉ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

NORMAND DESGAGNÉ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LAC ST-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR

EXTRAIT du procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de L'Ascension de Notre-Seigneur, tenue le 12 août de l'an deux mille vingt-quatre (12 août 2024), au lieu et à l'heure habituels des séances.

AUTORISATION À M. RICHARD VILLENEUVE ET MME CLAUDETTE PILOTE À VENDRE LE TERRAIN NO 38, PHASE 1 DU SECTEUR DE LA BAIE-MOREAU, LOT 6 312 833 À M. STÉPHANE NORMAND ET MME ÉMILIE LAROUCHE

R. 2024-149

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Westerberg que le conseil municipal autorise M. Louis Ouellet, maire et M. Normand Desgagné, directeur général et greffier-trésorier à intervenir à l'acte notarié pour la vente de terrain à M. Stéphane Normand et Mme Émilie Larouche.

Adoptée

SIGNÉ : LOUIS OUELLET,
 MAIRE

NORMAND DESGAGNÉ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

NORMAND DESGAGNÉ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER